

---

Félicitations adressées à la Convention pour l'énergie déployée les 9 et 10 thermidor, par les administrateurs et l'agent national du district de Draguignan (Var), lors la séance du 7 fructidor an II (24 août 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Félicitations adressées à la Convention pour l'énergie déployée les 9 et 10 thermidor, par les administrateurs et l'agent national du district de Draguignan (Var), lors la séance du 7 fructidor an II (24 août 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCV - Du 26 thermidor au 9 fructidor an II (13 au 26 août 1794) Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1987. p. 398;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1987\\_num\\_95\\_1\\_22341\\_t1\\_0398\\_0000\\_5](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1987_num_95_1_22341_t1_0398_0000_5)

---

Fichier pdf généré le 05/11/2020

libres de leur en marquer leur reconnaissance. Nous n'avons pas cru devoir attendre l'organisation d'une nouvelle commune; nous nous adressons à vous avec prière de faire connaître au plus tôt nos sentiments à nos frères qui, par leur union avec la représentation nationale, ont coopéré à sauver la patrie.

Nous jouissons ici d'un spectacle aussi touchant: nous devons apprendre à la France entière qu'hier, par un mouvement spontané et d'une voix unanime, le bataillon de Bergues, tous les autres corps militaires qui forment la garnison de cette place, tous les équipages des bâtiments qui sont en armement dans notre port ont adhéré aux principes qui nous unissent imperturbablement à la Convention nationale. S. et F.

J. J. BARETZ (*vice-présid.*), HENIN (*secrét.*).

[Ils adressent à la Convention une lettre pour les patriotes de Paris, et la prient de faire connoître au plus tôt leurs sentimens de reconnaissance à leurs frères qui, par leur union à la représentation nationale, ont coopéré à sauver la patrie] (1).

[*Les administrateurs du district révolutionnaire de Boulogne, à leurs frères les habitans de Paris.*

Qu'il est grand, qu'il est sublime, ce peuple qui naguères sous le régime des rois, voyoit circuler dans l'enceinte de ses murs tous les maux qu'enfantent la mollesse, la corruption du plaisir et des vices; qui, plus que tout autre peuple, s'est vu exposé à tous les genres de séduction; dans le sein duquel l'intrigue a déployé toutes ses ressources; contre lequel l'ambition a mis en œuvre l'apparence des plus hautes vertus; dont elle a étudié, dont elle a suivi le patriotisme pour mieux le subjurer, et qui tout à coup, aux premiers rayons de la vérité, a pénétré à travers les nuages qui l'offusquoient, renversé l'idole puissante que le crime encensoit la veille, et opéré ce grand mouvement, avec ce concert fraternel, ce sang-froid, ce calme qui distinguent les âmes pures et font reconnoître les héros, toujours tranquilles au milieu des plus grands dangers.

Peuple de Paris, tu as bien mérité de tous les hommes libres. Tu es le modèle des peuples républicains. Nous n'envions pas ta gloire mais nous nous sentons dignes de marcher sur tes traces. Par toi toutes les vertus sont mises en pratique. Tu trouveras aussi en nous des hommes vertueux et jaloux de mériter d'être appelés tes frères. Avec toi nous nous écrions: périssent les intrigans, les ambitieux, les traîtres! Vive la Convention nationale, vive la République française une et indivisible! (2).

### g

[Les officiers, sous-officiers et canonniers du détachement du 9<sup>e</sup> régiment d'artillerie, employés au service des batteries sur la côte de

Boulogne-sur-Mer, adressent à la Convention nationale une déclaration par laquelle ils attestent à la République entière qu'ils ne reconnoissent d'autre point de ralliement que la Convention nationale, d'autre autorité que les lois et la constitution républicaine; ils renouvellent le serment d'être fidèles à la représentation nationale, de la défendre jusqu'à la dernière goutte de leur sang, et vouent à l'exécration les monstres qui voudroient porter atteinte à la République, diviser les républicains et usurper une souveraineté qui n'appartient qu'au peuple.] (1)

### h

[*Les admin<sup>rs</sup> et agent nat. du distr. de Draguignan (2), à la Conv.; Draguignan, 26 therm. II*] (3)

Liberté, égalité, mort aux tyrans!  
Citoyens représentans,

Enfin le moderne Catilina n'est plus. O patrie, tu ne géiras plus sous l'oppression d'un tyran! Représentans d'un peuple qui veut énergiquement la liberté, c'est aujourd'hui que vous pouvez dire avec fierté que la justice et la probité sont à l'ordre du jour. Oui, il n'y a qu'un instant que c'étoit la terreur et la scélératesse de Robespierre et de ses complices. Ce tigre altéré de sang n'a-t-il pas fait sonner le tocsin contre la liberté? N'avoit-il pas formé une liste de proscription? Ne désignoit-il pas du doigt les sénateurs et les patriotes qu'il voudroit victimiser? Le génie de la République a veillé sur leurs jours.

Mais si, dans son délire criminel, cet autre César en vouloit à la dictature, ignoroit-il que la République avoit ses Brutus? La Convention n'en est-elle pas remplie? De ce sanctuaire des loix n'étoit-il pas parti ce cri universel: la mort ou la République! Vous l'avez fondée, nous la cimenterons de notre sang. Frappés les conspirateurs; la patrie, que nous idolâtrons, est sauvée: c'est votre ouvrage.

ROSTAGNY, MALESPINE, GUILLET, OLIVIER, PELLICOT, ARNAUD, MOURRAILLE, RAYBAUD (*agent nat.*),  
CAT.

### i

[*Le c. de surv. révol. du distr. de Val-Libre (4), à la Conv.; 21 therm. II*] (5)

Citoyens représentans,

Les journées des 9 et 10 thermidor vous donnent un nouveau droit à la reconnaissance de tous les Français. Catilina, ce monstre, et tous ses complices n'existent, ou bientôt n'exis-

(1) *B<sup>in</sup>*, 7 fruct.; *M.U.*, XLIII, 139.

(2) Var.

(3) C 319, pl. 1302, p. 23. Mention dans *B<sup>in</sup>*, 7 fruct.; *M.U.*, XLIII, 139.

(4) Ci-devant Le Donjon, Allier.

(5) C 319, pl. 1302, p. 20. Mention dans *B<sup>in</sup>*, 7 fruct.; *M.U.*, XLIII, 139.

(1) *M.U.*, XLIII, 139.

(2) *B<sup>in</sup>*, 6 fruct.